

Sévin à Maurepas.

Constantinople, 2 Décembre 1729

Monsieur, voici une liste de manuscrits plus ample qu'aucune de celles que j'ay en l'honneur de vous envoyer jusqu'à présent.

Mais, sans un malheur qui nous est arrivé, la récolte aurait été et plus riche et plus abondante, du moins par rapport au Grec.

Il me souvient de vous avoir marqué dans ma dernière lettre, qu'un papaï à ma sollicitation, avoit entrepris le voyage de certains cantons de la Thessalie, absolument impraticables, et que ce papaï, le plus, avoit engagé le métropolite de Xanthi à lui procurer les manuscrits qui se trouvoient dans les monastères de sa dépendance. Et, comme les évêques de ces pays cy, ne se déterminent à faire de bonnes œuvres que par des motifs d'intérêt, notre Grec avoit été obligé de lui promettre dix écus de chaque volume, en se réservant néanmoins la liberté de ne prendre que ceux qui lui conveniroient. Les préliminaires réglés, ils ont entamé la visite des couvents, dont le métropolite a volé sans scrupule les manuscrits les plus précieux, à quelques lieux de Bâroun. Le papaï, qui vouloit se transporter dans des endroits qu'on lui avoit indiqués, supplia l'archevêque de lui envoyer les livres à la Cavalle, et qu'à ce qu'il compriroît la somme dont ils étoient tombés à accord.

Dès lors pas moins d'heure que les livres ont été en sorties, et avec eux le métropolite chargé de 600 piastres, que son oncle avoit rassemblées de la vente des sacrements et des bénéfices. Le bâtiment étoit à peine entré, qu'il s'est élevé un orage furieux, et les flots ont englouti le navire, l'argent et les livres! Je les regrette au delà de ce que je puis vous exprimer.

Mon Grec, moins ignorant que ses compatriotes, et qui avoit examiné sur les lieux les manuscrits en question, prétend que la plupart étoient des ouvrages historiques. De la manière dont il s'explique, quelques uns appartiennent à la Byzantine et les autres remontent à des époques plus reculées; il ne m'a pas été possible de rentrer de plus précis. Les commencement manquent à la plupart des anciens manuscrits et il faut des connissances supérieures à celles de ces gens cy pour rentrer à la simple lecture de ces ouvrages quels peuvent être les auteurs.

D'ailleurs il ne comptoit pas sur un naufrage, aussi sa surprise a été extrême, lorsqu'à la Cavalle on lui a appris ces mauvaises nouvelles.

Dans le moment de son arrivée, il est venu un homme de la part du métropolite, lui demandant le paiement des 25 manuscrits dont le naufrage nous a privés; à quoi il a répondu que la marchandise n'ayant pas été tirée, les convents n'étoient nullets, et qu'indépendamment de cela l'archevêque ne pouvoit en conscience exiger de l'argent de chose qu'il n'eût pas coûté un obole. Là-dessus la dispute s'est échangée, on l'a menacé de l'appeler en justice; et lui, qui ne se sentoit pas le plus fort dans un pays où son adversaire a du crédit, s'est retiré tout doucement à Constantinople, persuadé que le métropolite n'osera pas l'y inqui-

Sévin
à Maurepas.à
Henri Omont.
Mission
Archéologiques
Françaises au
Orient
Paris 1902
o. 503-505France.
Ministère d'Instruction
Publique.
Collection
Documents Inédits
sur l' Histoire de
France.

(à suivre)

éter, dans la crainte qu' l' entèvement des manuscrits ne luy fasse auprès du clergé une affaire très sérieuse.

Il est, outre cela, très résolu de l'attaquer du côté des moeurs, et il se croit en état de prouver par les attestations de quelques chirurgiens de sa connoissance que les attrait du plaisir ont fait oublier quelquefois à sa Reverence les préceptes de l'Évangile et les devoirs de sa profession. A ceul le débat; j'en veux point entrer dans de si villaines discussions, et il me convient quant à présent de ménager l'archevêque; la visite de son diocèse n'est pas entièrement achèvée, et il y reste encore ~~des monastères qui n'ont pas été fouillés~~. Dans l'espérance d'y faire quelques découvertes, ou plutôt dans la rue de ne rien négliger, j'ay déterré icy un des amis du métropolite, et cet ami luy a écrit que le moyen le plus sûr de nous engager à luy rendre justice étoit de rassembler un nombre raisonnable de manuscrits, de les luy adresser, et que, ~~dans ces cas là, Mikhael Donovit~~ pas que ~~je ne me prétasse volontiers à luy donner toute la satisfaction qu'il pourroit naturellement désirer. Nous sc auront~~ dans peu l'effet que cette lettre aura produit. Les ecclésiastiques de ce pays cy sont extrêmement avares et peut être que les raisons d'intérêt ranimeront le zèle de l'évêque, où du moins sa colère contre notre grec se ralentira, et celuy cy y gagnera autant, ce qui, dans des semblables affaires, est quelquefois de grande importance. Je seroie mortifié qu'on inquiétât le papas à mon occasion; il n'a part tenu à luy de nous procurer des morceaux dignes de la curiosité du public, et, à en juger par les apparences, il y en avoit quelqu'un de cette espèce parmi ceux qui sont péris par la tempête.